RIASEC : R

N1102
DÉMÉNAGEUR / DÉMÉNAGEUSE

Autres emplois décrits

- Aide-déménageur / Aide-déménageuse
- Bardeur / Bardeuse en déménagement de transfert industriel
- Déménageur conducteur / Déménageuse conductrice de poids lourd
- Déménageur emballeur / Déménageuse emballeuse
- Déménageur professionnel / Déménageuse professionnelle

Définition

Le déménageur assure le transport, à l'aide d'un véhicule adapté sur toutes distances, de meubles ou tous objets pour le compte de particuliers ou d'entreprises.

- Emballe, monte et démonte des meubles et sécurise les objets qui peuvent être fragiles et de valeur, les charge et décharge dans le véhicule
- Assure la manutention des objets parfois lourds avec des équipements adaptés pour prévenir les risques de blessure
- Organise et optimise l'espace dans le camion ou des caisses pour un transport sûr et efficace
- Coordonne avec les clients pour planifier les détails du déménagement et répondre à leurs besoins spécifiques

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible à tous les niveaux de qualification. Un déménageur conducteur doit être titulaire du permis de conduire de la catégorie B et parfois le C et CE complété de la formation initiale minimum obligatoire (FIMO) renouvelée tous les 5 ans, la formation continue (FCO). Pour s'installer et utiliser un monte meuble, une formation à la sécurité est nécessaire.
Une habilitation électrique peut également être nécessaire. Des formations relatives aux "gestes et postures" sont obligatoires. Des formations spécifiques comme le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) peuvent être nécessaires mais ne sont pas obligatoires.

Certifications et diplômes :

- CQP déménageur professionnel - conducteur poids-lourds
- CAP déménageur sur véhicule utilitaire léger
- CAP emballeur professionnel
- Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur
- Titre professionnel conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger
- Permis de conduire catégorie B
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée < ou = à 1,20 m)
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)
- Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire, basse tension
- Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises
- Permis de conduire catégorie C
- Permis de conduire catégorie CE

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer la sécurité des marchandises pendant le transport
- Charger et décharger
- Déménager des objets communs ou volumineux, fragiles ou précieux (objets d'art, meubles d'époques)
- Lever des produits à l'aide d'un monte meuble
- Pratiquer des gestes et postures de manutention en toute sécurité
- Nettoyer, préparer et ranger le matériel de déménagement après usage
- Vérifier l'état des biens avant et après le déménagement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

- Sélectionner et charger le matériel de déménagement en fonction de la commande
- Conditionner, emballer

Développement économique

- Garantir la satisfaction du client

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les délais convenus avec le client pour la livraison
- Représenter l'entreprise et son image de marque auprès des donneurs d'ordre et des clients

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Remplir les documents de transport et de déménagement (inventaire, liste de colisage)

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un poids lourd
- Choisir des emballages adaptés
- Conduire un véhicule léger
- Déterminer un itinéraire en fonction des délais et des particularités du trafic
- Prendre en charge un véhicule avec ses équipements et accessoires
- Ranger les objets déménagés dans un véhicule, un box ou un conteneur
- Anticiper la conduite à tenir dans les situations anormales et les situations d'urgence
- Appliquer les procédures de sécurité en cas d'urgence
- Appliquer les procédures en cas d'accident ou de panne
- Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule
- Maintenir le véhicule en bon état de propreté et de fonctionnement
- Procéder aux vérifications de sécurité d'un véhicule

Développement économique

- Répondre aux attentes d'un client

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer les urgences et imprévus durant le déménagement
- Rapporter les incidents et anomalies rencontrés
- Respecter le code de la route et le code du travail
- Respecter les règles de sécurité routière
- Respecter les procédures de sécurité lors du chargement et déchargement
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI)
- Adopter une communication professionnelle avec les clients, les forces de l'ordre, les secours et les usagers de la route
- Communiquer efficacement avec les clients pour comprendre leurs besoins

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les principes d'écoconduite — Transition écologique
- Assurer la sécurité des personnes et des biens

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des équipements de navigation (GPS professionnel, applications mobiles) — Transition numérique
- Utiliser des systèmes de gestion électronique
- Utiliser les aides à la conduite

Management, Social, Soin

- Maintenir une bonne condition physique pour supporter les efforts physiques

Savoir-être professionnels

- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve d'autonomie

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Gestes et postures de manutention**
- Application des directives de l'entreprise
- Contrôle et entretien de véhicules
- Gestion de l'itinéraire et optimisation des trajets — Transition numérique
- Maîtrise des systèmes d'assistance à la conduite (ADAS) — Transition numérique
- Précautions à prendre sur un véhicules hybride, électrique
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Evaluation des risques liés au déménagement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- Réglementation liée au déménagement
- Règles de circulation et de stationnement en agglomération
- Protection des biens
- Documentation de transport et de déménagement (inventaire, liste de colisage)
- Lecture de carte routière
- Principes de l'écoconduite
- Règles de conduite et de sécurité routière

Produits, outils et matières

- Utilisation d'équipements d'emballage
- Utilisation de logiciels de gestion de déménagement — Transition numérique
- Camion porteur
- Chariot élévateurs, monte-meuble
- Connaissance des motorisations de véhicules (thermique, électrique)
- Utilisation de matériel de communication — Transition numérique
- Systèmes de navigation et de géolocalisation (GPS professionnels, applis mobiles) — Transition numérique
- Véhicule articulé

Techniques professionnelles

- Techniques d'arrimage
- Techniques de levage et de transfert
- Maintenance de premier niveau des véhicules de déménagement
- Techniques de montage et démontage de meubles
- Calcul de la charge maximale admissible
- Techniques de conduite économique et écologique — Transition écologique
- Techniques d'emballage, suremballage (lots, ...)

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Lieux et déplacements

- Zone internationale
- Zone nationale
- Zone régionale

Statut d'emploi

- Intérim
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Logistique et transport

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail